



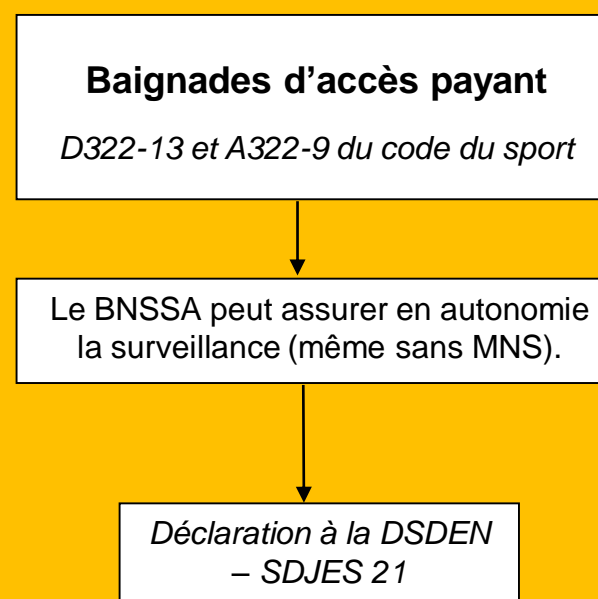
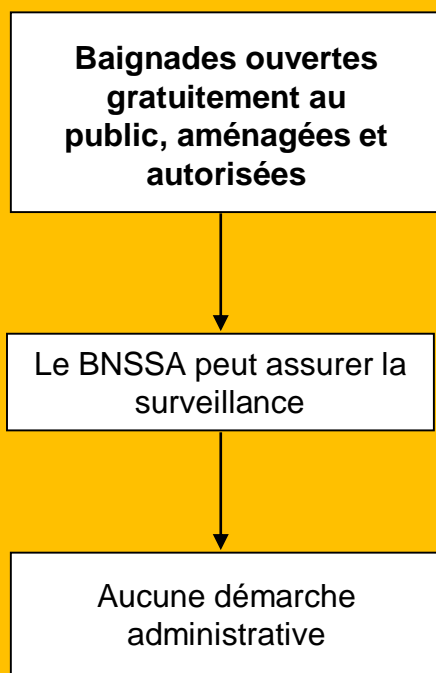
# B.N.S.S.A.

Démarche liée à la déclaration annuelle des BNSSA en Côte-d'Or.



## Cadre d'application :

- **Surveillance** des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et réglementairement autorisées.
- **Surveillance** de baignades d'accès payant assurée, par les titulaires du BNSSA, régulièrement déclarés, en autonomie, sous réserve de la présentation du certificat d'aptitude à la surveillance et au sauvetage en cours de validité.
- Code du sport (<https://www.legifrance.gouv.fr>) **A l'exclusion de toute activité d'enseignement et d'entraînement de la natation.**



**RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Contact DSDEN-SDJES 21 :  
Brigitte LANGEREUX  
03 45 62 75 90  
brigitte.langereux@ac-dijon.fr



**Fin de la Dérégulation**

Demande de déclaration à renouveler tous les ans par le BNSSA.

## PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE

- 1** Photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité.
- 2** Copie du BNSSA (certificat de révision tous les 5 ans si besoin) + copie du PSE1 (recyclage tous les ans)
- 3** Certificat médical (datant de moins de 3 mois dont le modèle est fixé à l'annexe III-9 du code du sport)